

	AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)	
	FICHE DE POSTE	

Positionnement

- Direction de rattachement : Direction Education – Réussite Educative – Service Vie scolaire
- Situation hiérarchique : placé(e) sous l'autorité du Référent de site et du Coordinateur Vie scolaire
- Lieu de travail : Ecoles maternelles

Projet de Ville

Au travers de son projet éducatif territorial, la Ville d'Arras a placé l'éducation de tous les enfants, jeunes et moins jeunes, comme priorité majeure.

Dans les établissements scolaires du premier degré, il s'agit notamment :

- de proposer un environnement et des conditions propices à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants,
- de développer une offre périscolaire de qualité et une complémentarité entre les temps scolaire et périscolaires afin de garantir une maîtrise des savoirs, des savoirs faire et des valeurs fondamentales de solidarité, du respect de soi et de la différence qui contribuent à développer l'autonomie et l'engagement citoyen des enfants,
- de prendre en compte les difficultés socio-économiques et/ou scolaires afin de favoriser l'égalité des chances et les parcours de réussite.

Dans ce cadre, l'A.T.S.EM participe à la communauté éducative et assiste l'enseignant dans les écoles maternelles, apporte les soins aux enfants, participe à l'accueil et à l'animation des temps périscolaires et maintient en état de propreté les locaux.

Descriptif des Missions :

Missions de l'ATSEM

- Pendant le temps scolaire, assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques :
 - Assister l'enseignant
 - Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant
 - Fabriquer des éléments éducatifs simples (décoration, rangement, etc.)
 - Participer (groupes complets), et/ou animer des activités (sous-groupes) sous la responsabilité de l'enseignant
- Animation pendant le temps périscolaire :
 - Accueillir les enfants lors des garderies du matin, du soir, du temps du repas et des ateliers
 - Organiser l'animation durant les temps de garderie
 - Assurer le service à table des enfants
 - Assister et accompagner l'intervenant animant les ateliers périscolaires
 - Participer à l'organisation matérielle et au rangement des ateliers
 - Raccueillir les enfants dans les classes après les ateliers
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie :
 - Adopter des attitudes éducatives
 - Gérer les conflits entre les enfants

	AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)	
	FICHE DE POSTE	

- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène :
 - Assurer l'hygiène des enfants (lavage des mains, habillage et déshabillage, etc.)
 - Assurer la sécurité et prévenir l'accident
 - Alerter et réagir en cas d'accident
- Mise en état de propreté des locaux (pendant et hors périodes scolaires)
 - Assurer le nettoyage des sols, balayage et lavage
 - Epousseter le mobilier et le matériel
 - Désinfecter le matériel collectif et les jouets
 - Nettoyer les vitres à portée de main
- Mission complémentaire en dehors des périodes scolaires
 - Assurer l'animation durant les vacances scolaires dans les centres de loisirs

Missions spécifiques aux Référent d'école

Dans chaque école maternelle, l'ATSEM désigné Référent d'Ecole aura également pour mission de :

- Coordonner les temps scolaires et périscolaires au sein de l'école en lien avec les managers de proximité et les managers pédagogiques
- Organiser la prise en charge de l'enfant, gérer les flux et garantir sa sécurité
- Superviser la gestion et les demandes d'approvisionnement des stocks de produits et, le cas échéant, signaler au Directeur d'école les techniques
- Veiller à la bonne organisation des pointages des enfants et des intervenants à l'aide de la tablette numérique ou des documents papiers

Profil

- Catégorie C, Filière Médico-sociale (grade : ATSEM)
- CAP Petite Enfance
- Savoir mettre en œuvre des techniques d'animation (ateliers, jeux d'éveil)
- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation

Relations professionnelles les plus fréquentes

- Responsable du service Vie scolaire
- Coordinateur Vie scolaire
- Référents de site
- Animateurs périscolaires
- Managers pédagogiques
- Personnel de l'Education Nationale
- Enfants et Parents